

Nous sommes heureux de vous présenter notre logo symbolisant les 4 communes réunies :
LAVEYSSIERE, ST JEAN D'EYRAUD, ST JULIEN DE CREMPSE, MAURENS

AGENDA DE L'ETE

Maurens

13/07 : Marché gourmand par A Bout de Souffle et le Petit Théâtre de Maurens

14/07 :
Commémoration

15-16-17/07 : Salon Chien et Chasse par l'ACCNML

JUILLET

Saint-Jean

22/07 :
Apéro concert
par La Roulotte
de l'Orta

Maurens

14-15/08 : Fête votive par le Comité des Fêtes

27/08 : Concours de pétanque par SPE

Saint-Julien-de-Crempse

09/08 : Commémoration

20/08 : Fête votive par le Comité des Fêtes

Saint-Jean-d'Eyraud

19/08 : Apéro concert
par La Roulotte de l'Orta

Maurens

Du 26/07 au 08/08 :
Festival du Théâtre du Roi de Cœur
Plateau Georges MARCHAL

Maurens

03/09 : Repas aux Sarrazies par Tradition et Partage aux Sarrazies

Laveyssière

08/09 : Pèlerinage

AOUT

Septembre

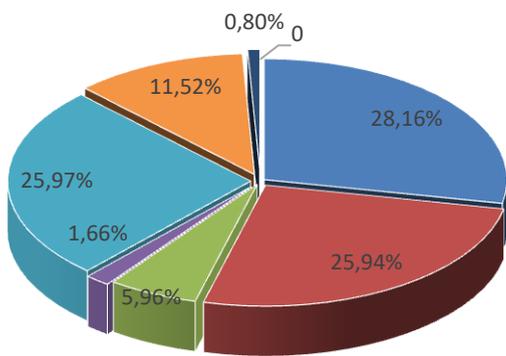
Budget 2022

Le budget 2022 a été adopté par le conseil municipal, dans sa séance du 16 mars 2022, sur proposition de la commission des finances.

Les projets les plus importants de la commune sont :

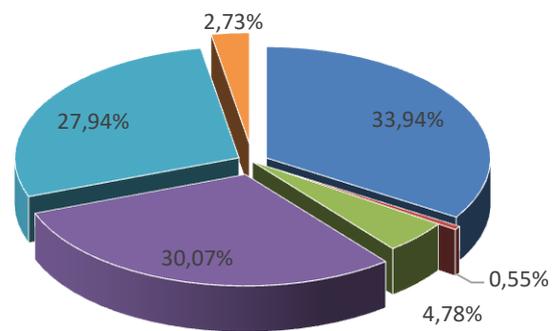
- fin des travaux sur l'église de Saint Jean d'Eyraud,
- construction d'une halle à Maurens,
- entretien des bâtiments,
- programme routier (réfection des chaussées, élagage).

Budget Dépenses de Fonctionnement



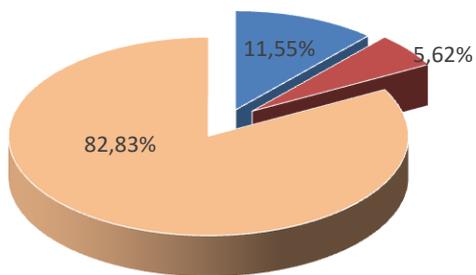
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues
- Virement à la section investissement
- Autres charges courantes
- Charges financières et exceptionnelles

Budget Recettes de Fonctionnement



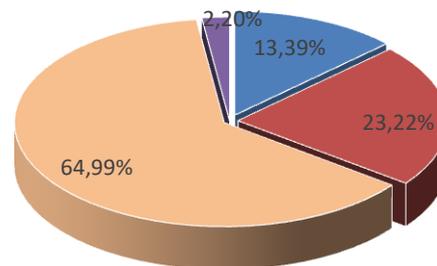
- Excédent fonctionnement reporté
- Atténuation de charges
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations et Subventions
- Autres produits

Budget Dépenses Investissement



- Déficit investissement reporté
- Emprunts et dettes
- Immobilisations corporelles

Budget Recettes Investissement



- Subventions
- Produits de cession
- Excédent de fonctionnement
- Remboursement TVA

COMMISSIONS COMMUNALES

Nous vous informons que Virginie DUEZ et Yves-Tudy LEPAPE (qui étaient en fin de la liste des conseillers municipaux lors des dernières élections) ont pris leur fonction en remplacement de Jean-Luc PIETREMONT décédé et de Valérie ZUNINO démissionnaire. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

De ce fait les commissions municipales ont été réactualisées.

Martine BEAUGIER	Denise WYSS
<u>Communication et Informations</u> Françoise QUINTARD Valérie GUIRMANDIE Christelle HARI Yves-Tudy LEPAPE Sylvie BONNEAU Virginie DUEZ	<u>Vie Scolaire</u> Elodie MOREAU Aurélie LABAIGT Christelle HARI Jean-Paul FONTAYNE
<u>Vie Associative</u> Valérie GUIRMANDIE Sébastien ARNAUD Jérôme MEYNARD Sylvie BONNEAU Elodie MOREAU Yves-Tudy LEPAPE	<u>CME</u> Sylvie BONNEAU Christelle HARI Gilles DUBREUCQ
<u>Fêtes et Cérémonies</u> Valérie GUIRMANDIE Sabine PETIT Jérôme MEYNARD Sébastien ARNAUD Joël VILLEPONTOUX Yves-Tudy LEPAPE	<u>Marché</u> Gilles DUBREUCQ Christelle HARI Françoise QUINTARD Yves-Tudy LEPAPE
<u>Social</u> Valérie GUIRMANDIE Sylvie BONNEAU Cédric LAVAUD Christelle HARI Françoise QUINTARD	Jean-Pierre DELAGE
<u>Salles Municipales</u> Sébastien ARNAUD J-P VILLEPONTOUX Jean-Paul FONTAYNE Nathalie ANTOINE Jean-Pierre DELAGE Denise WYSS Alain SAINTOBERT J-Pierre VICTORIEN Martine BEAUGIER	<u>Voirie et Pistes DFCI</u> Sabine PETIT Sébastien ARNAUD Jean-Paul FONTAYNE Yves-Tudy LEPAPE Gilles DUBREUCQ
Nathalie ANTOINE	Jean-Paul VILLEPONTOUX
<u>Budget</u> Jérôme MEYNARD Sabine PETIT Joël VILLEPONTOUX	<u>Cimetières</u> Gilles DUBREUCQ Sabine PETIT Jean-Paul FONTAYNE Christelle HARI Alain SAINTOBERT Yves-Tudy LEPAPE
<u>Appel d'Offre</u> Sabine PETIT Elodie MOREAU Jean-Paul FONTAYNE Gilles DUBREUCQ Joël VILLEPONTOUX	<u>Plan de Sauvegarde</u> Gilles DUBREUCQ Yves-Tudy LEPAPE Joël VILLEPONTOUX Valérie GUIRMANDIE
Jean-Pierre VICTORIEN	<u>Adressage</u> Gilles DUBREUCQ Valérie GUIRMANDIE Sébastien ARNAUD Joël VILLEPONTOUX Alain SAINTOBERT Yves-Tudy LEPAPE
<u>Bâtiments Communaux</u> Gilles DUBREUCQ Sébastien ARNAUD Alain SAINTOBERT Cédric LAVAUD Jean-Paul FONTAYNE Jérôme MEYNARD	<u>Ordures Ménagères</u> Gilles DUBREUCQ J-Paul FONTAYNE Alain SAINTOBERT Valérie GUIRMANDIE Sébastien ARNAUD
<u>Environnement</u> Gilles DUBREUCQ Yves-Tudy LEPAPE Aurélie LABAIGT Sabine PETIT Sylvie BONNEAU Alain SAINTOBERT	<u>SAEP</u> Titulaires : Alain OLLIVIER - J-Pierre DELAGE Suppléants : Joël VILLEPONTOUX-Denise WYSS
<u>Assainissement Collectif</u> Alain SAINTOBERT Yves-Tudy LEPAPE Joël VILLEPONTOUX Jérôme MEYNARD	<u>SDE 24</u> Titulaires : Gilles DUBREUCQ – J-Paul FONTAYNE Suppléants : JP VILLEPONTOUX-A. SAINTOBERT

COMMEMORATION DU 8 MAI 2022 A EYRAUD-CREMPSE-MAURENS

Le 8 mai à 11h00 se sont rassemblés devant le monument aux Morts de Maurens, les élus ainsi que la population pour célébrer l'armistice de la deuxième guerre mondiale.



Après la levée des couleurs, un hommage a été rendu au Maréchal de Lattre de Tassigny qui nous a quitté il y a 70 ans et qui fut le signataire pour la France de l'acte de reddition de l'armée allemande à Berlin le 8 mai 1945.

Oubli des médias mais pas de notre population.

Lecture de l'ordre du jour N° 9 par un jeune Maurensois, Romain BLOIS étudiant en histoire, interventions du Président de l'UFAC

Gilbert RAMPOLDI et du Maire de la commune Alain OLLIVIER.

L'appel des morts de la commune, moment solennel, récité par Martine BEAUGIER, a été suivi d'un dépôt de gerbe par Raphaël et Zoé, petits enfants du Maire Délégué de St Julien de Crempse accompagnés d'Alain OLLIVIER et Gilbert RAMPOLDI.

Une minute de silence a été observée et suivie de la Marseillaise, ce qui a clôturé la cérémonie.

Le maire ainsi que les élus ont salué les porte drapeaux et ont invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

N'oublions pas les hommes et les femmes qui ont fait l'histoire de notre pays.

Un peuple qui oublie son histoire est un peuple sans avenir.
(Aimé CESAIRE)



La prochaine commémoration aura lieu le 9 août à St Julien de Crempse où nous vous invitons à venir nombreux.

RECONSTITUTION HISTORIQUE :

Les 4 et 5 juin les jeunes de l'association SPE, (Soutien Partage et Evasion) ont élaboré un projet mémoriel concernant le rôle de la résistance sur le canton. Ce projet est porté par Mme Vanina Dominici et la commune d'Eyraud-Crempse-Maurens avec le soutien de l'association Mémorial Front du Médoc et l'association MVGC Dordogne et Midi Pyrénées.

Les jeunes ont bâti leur projet autour d'un camp militaire avec des reconstituants en uniforme d'époque (1944) et des véhicules militaires et civils.

Le 4 juin à 9h00 arrivée des véhicules et des participants. A 11h00 le camp était monté. Avant l'ouverture de l'exposition un convoi s'est déplacé à Lagudal, lieu des premiers parachutages par l'Armée Anglaise.

Sur le chemin du retour un défilé des véhicules a traversé la commune de Maurens et l'exposition s'est ouverte à 15h00.

Divers stands présentaient de l'armement, des mines, pièges et objets de l'époque avec des explications données par des experts de manière simple et compréhensible par tous.

Le lendemain après la levée des couleurs, lors d'un moment solennel au monument aux Morts il a été rappelé à ces jeunes qu'un peuple qui oublie son histoire est un peuple sans avenir.

Merci à eux d'avoir honorer la résistance.

Ce discours fut suivi par un dépôt de gerbe effectué par deux jeunes filles de l'association, Vanina et le Conseiller Départemental, Maire d'Eyraud Crempse Maurens, Alain OLLIVIER.

Un pot d'amitié et de fraternité a clôturé cette matinée en présence des élus, visiteurs et familles des jeunes.

L'après midi il a été proposé aux visiteurs, des tours en véhicules militaires, au grand plaisir de ces derniers.

A 18h00 le camp était démonté et suite à la réussite de cette manifestation rendez vous a été pris pour l'année 2024 qui commémorera le 80ème anniversaire du débarquement.



Souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants et les invite à profiter pleinement de leur nouvel environnement.

**P
A
N
N
E
A
U
P
O
C
K
E
T**

Vous avez un téléphone portable, une tablette, un ordinateur ? Alors vous pouvez avoir accès aux informations de la commune en temps réel en téléchargeant l'application Panneapocket.

La mairie de Maurens a adhéré à ce mode de communication rapide et efficace comme bien d'autres communes, les gendarmeries etc...

Vous êtes une association et désirez faire connaître votre événement ? Envoyez votre affiche à la mairie de Maurens qui se chargera de la diffuser

Rappel : comment télécharger Panneapocket

Sur votre téléphone portable cliquer sur :

- * Play Store pour un téléphone Android
- * AppStore pour un téléphone Apple
- * rechercher Panneapocket
- * cliquer sur télécharger, un digit apparait « Panneau Pocket » sur fond bleu
- * ouvrir et sélectionner le département puis la commune.

**Panneau
Pocket**

A chaque envoi de la mairie, vous recevrez un signal sonore et lumineux.

EGLISE DE ST JEAN D'EYRAUD

La première tranche de travaux prévus est terminée avec la restauration des maçonneries extérieures, changement des pierres d'angles, travaux de couverture de la nef, des bas-côtés, du clocher et du cœur, restauration des vitraux

Travaux conservatoires et de recherche de peintures murales.

Deuxième tranche : intérieur de l'église

Si vous souhaitez faire un don (déductible des impôts) la Fondation du Patrimoine a pour objectif de collecter des fonds pour compléter l'aide apporté par la DRAC, la région et le département

Pour tous renseignements aller sur son site :

www.fondation-patrimoine.org



ETAT CIVIL



SAINT-JULIEN

Dimitri BUSHEN le 08/01/2022
Eric SALVAGNAC le 17/04/2022
Bibiane DE TOLLENAERE le 11/05/2022
Pierre COMBALIER le 22/05/2022



Zayden, Armand PYTHON né 06/05/2022 à Périgueux
Rayan ORAZZIO BORDES né le 13/06/2022 à Bergerac



LAVEYSSIERE

Jeanine SAGNE

SAINT-JEAN-D'EYRAUD

Michel REBEYROL le 14/06/2022



Louise, Anne-Marie, Jeanine KROONEN le 11/06/2022 à Périgueux



MAURENS

Agnès AUBERTIE le 22/02/2022
Marcel ROYER le 18/02/2022
Marthe FAURE le 14/02/2022
Lucien GIRAUD le 16/02/2022
Thierry MATHURIN le 02/03/2022
Marianne HURSTEMANS le 16/02/2022
Christiane CASERIS le 20/04/2022
Bernard SICARD le 28/05/2022



Léo DE BIASI le 26/01/2022 à Bergerac
Mila BOUT le 08/02/2022 à Bergerac
Gabriel, Camille MIRABEL MAURES le 27/03/2022 à Périgueux
Ever, Michèle, Léa GUEVARA le 28/03/2022 à Bergerac
Kyara, Martine, Patricia ZAIDA le 30/03/2022 à Bergerac
Amalia GONZALES GRENIER le 05/04/2022 à Bergerac
Malone, Serge QUAI ROQUES le 26/04/2022 à Bergerac

WEEK-END DES ARTS



Cette année encore - après 2 longues années d'interruption pour les raisons que l'on sait – la bibliothèque de Maurens, avec le soutien de la mairie, a voulu offrir au public les 4 et 5 juin derniers un week-end consacré à l'art, pour partager le bonheur de ceux qui, par plaisir, nous laissent admirer le résultat de leur passion et de leur talent.

Nous avons mis tout notre cœur et tout notre enthousiasme à organiser pour vous cette 3^{ème} édition et sommes heureux d'avoir pu partager avec vous ce moment de rencontres. Merci à vous d'avoir répondu présents, en toute convivialité. Les dates de l'an prochain sont déjà retenues, ce sera le 3 et le 4 juin 2023.

L'école de Maurens a déjà fait savoir que les enfants exposeront leur travail artistique de l'année.

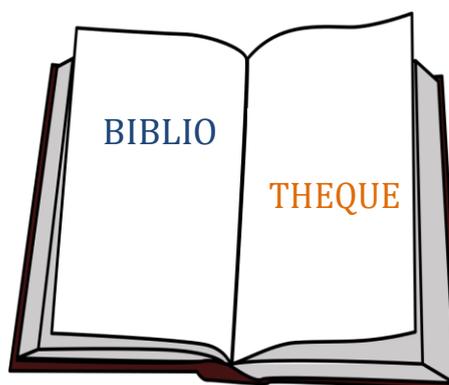
Nous espérons pouvoir organiser une conférence comme en 2019 et multiplier les échanges visiteurs/artistes en montant des ateliers pour montrer que l'accès à l'art n'est pas réservé à une élite.

Chacun peut se lancer ; il n'y a pas d'un côté « les artistes » qui ont du talent et savent faire, et les autres !

Venez nous rejoindre dans cette aventure.

Contact : Catherine Poteaux 06 09 44 41 42





Attention : du 11 juillet au 4 septembre 2022

Ouverture uniquement le samedi matin

De 10 à 12 heures

Reprise des jours et horaires habituels le lundi 5 septembre :

Lundi : 16h à 18h

Mercredi et samedi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 17h30

L'équipe de la bibliothèque s'emploie à faire découvrir les livres, aimer la lecture aux enfants en intervenant auprès de l'école (lecture à la garderie), de la MAM et du centre de loisirs.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous reprenons à partir du mois de septembre.

Pour les enfants : bébé lecteur le 4^{ème} samedi du mois

Pour les adultes : club de lecture le 3^{ème} lundi du mois.

Une bibliothèque est également à votre disposition à la mairie de St Julien de Crempse aux jours et horaires d'ouverture, sans oublier les boîtes à livres situées à St Julien de Crempse, St Jean d'Eyraud et Maurens.

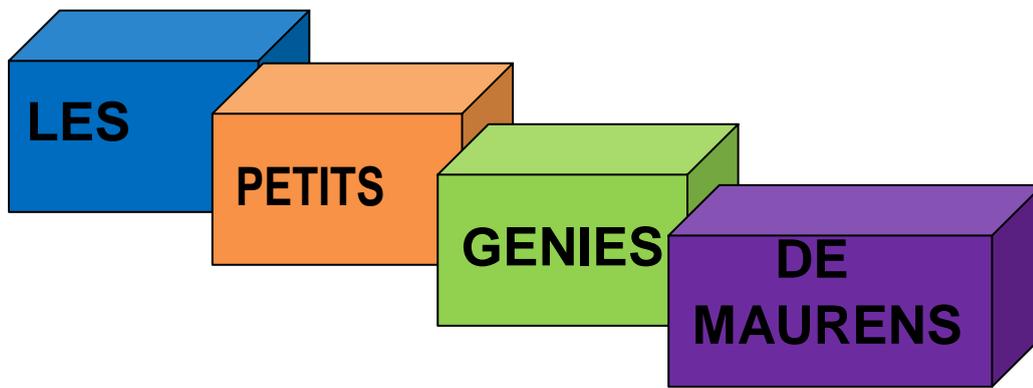
Diverses activités sont en préparation pour Halloween, nuit de la lecture

Rappel : inscriptions et emprunts sont gratuits grâce au soutien de la mairie et de la Bibliothèque de Prêts de Périgueux.



Contact : Catherine Poteaux : 06 09 44 41 42
ou catherinepoteaux@yahoo.fr

Suivez nos informations sur
Panneapocket,
Facebook: bibliothèque de
Maurens



Le projet d'accueil de loisirs sans hébergement espéré depuis 3 ans va être opérationnel pour cet été.

Il ouvre le 11 juillet 2022 dans les locaux de l'école primaire de Maurens.

Les équipes des « petits génies du paradis » et celle de « l'île aux enfants » ont travaillé ensemble sous la houlette de la communauté de communes, pour venir à bout de ce projet. Agréé par la DDCSPP*, la CAF* et la PMI*, il permettra aux familles du territoire de confier leurs enfants pendant les vacances scolaires.

Pour la première année, il sera ouvert aux dates suivantes :

- 11 juillet au 31 (pont le 15/07)
- 16 au 26 août
- 24 octobre au 4 novembre (pont le 31/10)
- 19 au 23 décembre

Cet accueil de loisirs multisites, fonctionne sur Montagnac pour les 6/12 ans et à Maurens pour les 3/6 ans. La capacité d'accueil de Maurens est 16 enfants de moins de 6 ans et de 32 à Montagnac.

Un service de navette (bus) est proposé aux familles qui ont des enfants sur les deux sites (matin et soir), pour un tarif de 1 € par jour et par enfant.

Les tarifs pour la journée sont uniformisés sur l'ensemble du territoire d'Isle et Crempse en Périgord et sont calculés en fonction du quotient familial des familles :

Pour une journée le montant peut aller de 1,70 € à 12 €.

Les repas sont confectionnés dans les locaux du restaurant scolaire de Campsegret et acheminés à midi sur Maurens et Montagnac par les cuisiniers.

Espérant avoir répondu aux attentes des parents qui nous réclamaient ce service depuis bientôt 5 ans, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

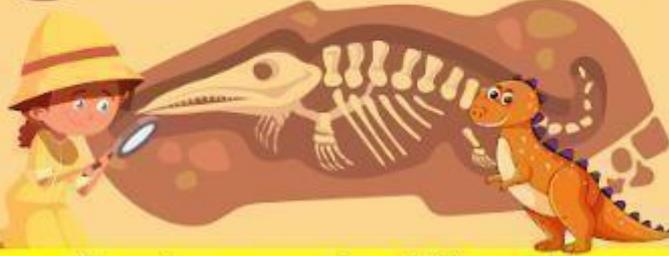
- 07 57 43 18 94 ou 07 69 39 17 19 - lesptitsgeniesdeparadis@gmail.com

*DDSCPP: direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population.

*CAF: caisse d'allocations familiales

*PMI : protection maternelle et infantile

Du 11 au 29 juillet 2022 Voyage au coeur du crétacé



Ouverture pour les 3-6 ans !

ACCUEIL LES 6-12 ANS
À MONTAGNAC LA CREMPSE
ET LES 3-6 ANS À MAURENS

LE CIRQUE

Du 16 au 26 août 2022

LES PTITS GÈNES DE PARADIS
CENTRE DE LOISIRS AGRÉÉ



LE CIRQUE

Du 16 au 26 août 2022

Mardi 16	Matin	Chapiteau géant	Mains multicolores
	Après-midi	Mobile de singe	
Mercredi 17	Matin	Fabrication de bâton de GRS	Clown sourire
	Après-midi	Mon petit cirque	
Jeudi 18	Matin	Jeux d'adresse, casse tête	Bonhomme ballon
	Après-midi	Lunettes de clown	
Vendredi 19	Matin	Visite du jardin de paradis à Montagnac-la-Crempe	
	Après-midi	Création de déguisements	

Lundi 22	Matin	Jeu de carte « cirque »	Mes funambules
	Après-midi	Activités à la carte : sois acteur de tes vacances !	
Mardi 23	Matin	Atelier cirque avec l'association « troubadours »	
	Après-midi	Mobile de chapiteau	
Mercredi 24	Matin	Atelier cuisine : gâteau de clown	Clown culbuto
	Après-midi	Colombe aux dix doigts	
Jeudi 25	Matin	Têtes d'animaux	Éléphant en ballon
	Après-midi	Chaussures de clown et maquillage	
Vendredi 26	Matin	Spectacle « cirque en folie » à Maurens	
	Après-midi		

Du 11 au 29 juillet : Voyage au coeur du crétacé

Lundi 11	Matin	Mon joli cactus	Dinosaure en papier
	Après-midi	Activités à la carte : sois acteur de tes vacances !	
Mardi 12	Matin	Promenade en forêt sur les traces de « petits pieds »	
	Après-midi	Lecture à la bibliothèque de l'histoire de « petits pieds »	
Mercredi 13	Matin	Mon dino multicolore	Bracelets dinosaure
	Après-midi	Coloriage de dino	

Lundi 18	Matin	Masques de dinosaure	Maquillage
	Après-midi	Tous au jardin partagé	
Mardi 19	Matin	Mes jumelles de paléontologue	Stégosaure en bâtonnets
	Après-midi	Chamboule tout	
Mercredi 20	Matin	Sortie au port miniature de Campréal	€
	Après-midi	Jeux de société	
Jeudi 21	Matin	Mini jardin du jurassique	Peinture de dino
	Après-midi	Jeux d'eau	
Vendredi 22	Matin	Jeux sportifs	Danse des dinos
	Après-midi	Dino Kermesse à Montagnac-la-Crempe	

Lundi 25	Matin	Sortie poneys au centre hippique à Lamonzie Montastruc	€
	Après-midi	Mobile de dinosaure	
Mardi 26	Matin	Atelier cuisine : sablés dino	Dinopingle
	Après-midi	Activités à la carte : sois acteur de tes vacances !	
Mercredi 27	Matin	Grotte de dino papier mâché	Paper dino
	Après-midi	Ma main en dino	
Jeudi 28	Matin	Empreintes de dinosaure	Pterodactyl volant
	Après-midi	Dino en 3D	
Vendredi 29	Matin	Mon Joshosaurus	Memory de dino
	Après-midi	Jeux d'eau	



PROGRAMME ÉTÉ 2022
ACCUEIL LES 3-6 ANS
À MAURENS

CANICULE



Les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les adultes handicapés vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire au registre nominatif de prévention pour être contactées par les services de la mairie en cas de fortes chaleurs et de canicule.

Cette inscription est totalement confidentielle et gratuite.

Quels sont les effets de la chaleur ?

Crampes **Fatigue inhabituelle** **Maux de tête**

Fièvre > 38°C **Vertiges / Nausées** **Propos incohérents**

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR
À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

Je reste au frais **Je bois de l'eau**

J'évite de boire de l'alcool **Je mange en quantité suffisante** **Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit**

Je mouille mon corps **Je donne et je prends des nouvelles de mes proches** **Je fais des activités sans effort**

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

POSE DE DEFIBRILATEUR



Nos 4 villages sont désormais équipés d'un défibrillateur qui se situe au niveau des salles des fêtes, école ou mairie.

A quoi sert-il ? :

Le DAE (défibrillateur automatisé externe) identifie si la délivrance d'un choc électrique est nécessaire sur la victime et indique quand utiliser le défibrillateur pour la choquer. Si tel est le cas, le choc électrique délivré par la machine, devrait permettre au cœur de se remettre à battre efficacement. Toutes les consignes pour l'utiliser sont inscrites sur la machine.

Laveyssière



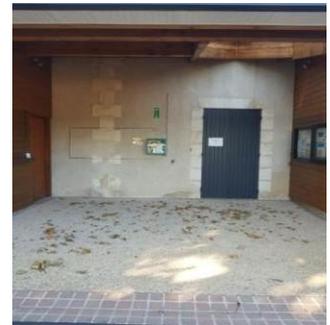
Maurens



St Jean d'Eyraud



St Julien de Crempse



PRESENTATION CHANTIER FORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PERIGORD

La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord a été retenue dans le cadre de l'expérimentation GAÏA sur son territoire.

Lauréat de l'appel à projets 100% Inclusion du Ministère du Travail. GAÏA expérimente, sur les territoires ruraux de Nouvelle Aquitaine, de nouvelles approches en faveur des publics éloignés de l'emploi.

Soutenu par la DREETS et la Caisse des Dépôts, GAÏA est porté localement par un consortium d'acteurs engagés dont SOLIHA (bailleur social) en chef de file.

À l'issue d'un diagnostic local, un des besoins mis en avant par certains maires de la Communauté de Communes s'est axé sur la rénovation et l'entretien de patrimoine communal.

Aujourd'hui l'équipe GAÏA, réalise l'ingénierie d'un chantier formation intercommunal, action innovante.

Le chantier formation est une porte d'accès à la qualification locale pour les personnes en insertion professionnelle. Il privilégie l'apprentissage par la pratique et permet de développer les connaissances et compétences des stagiaires sur des supports grandeurs nature des collectivités.

Il se réalisera sous réserve des financements de la Région, du Département et des communes.

L'innovation de cette opération réside dans la notion d'intercommunalité. L'objectif étant de fédérer plusieurs communes autour d'un projet commun et de mutualiser les besoins pour générer suffisamment de travaux qui permettront la mise en œuvre d'un chantier formation.

Au-delà de l'engagement de la Communauté de Communes, 3 communes vont participer et expérimenter le chantier formation intercommunal :

- Saint Médard de Mussidan
- Mussidan
- Eyraud Crempse Maurens

- L'organisme de formation qui porte le projet est **le Campus de Formation Professionnelle Compagnonique** (CFPC) qui est résolument tourné vers les formations des filières métiers de l'Eco Construction et les Télécoms - réseaux et services numériques Fibre Optique.

Le CFPC, lié aux Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis de Brive La Gaillarde souhaite ainsi perpétuer l'esprit de la transmission des savoir-faire et des savoir-être par le biais des chantiers Formation Qualification.

- Le chantier formation aura pour objectif :
 - De former 10 stagiaires sur 2 Certificats de Capacités Professionnelles (CCP) du titre Ouvrier Professionnel en Rénovation de Patrimoine.
 - De valider les habilitations nécessaires pour la sécurité des stagiaires et leur permettre une meilleure employabilité
- De plus, un accompagnement socioprofessionnel des stagiaires sera réalisé afin de sécuriser leur parcours de formation. Et un partenariat avec l'AFPA locale est prévu pour permettre un ancrage territorial.

Le chantier formation débutera fin novembre 2022 jusqu'à mi-juin 2023

Quelques photos des chantiers prévus pour Eyraud Crempse Maurens :

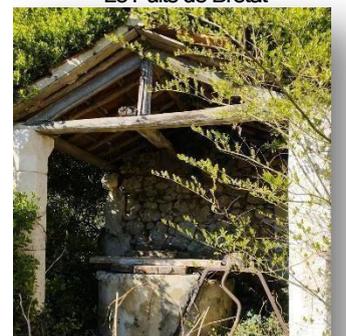
Séchoir à tabac



Maisonnnette du cimetière
(les 2 seront restaurées)



Le Puits de Bretat



PISTES D.F.C.I.

Samedi 9 avril a eu lieu la réfection des pistes D.F.C.I. sur la commune avec le concours des chasseurs et celui des marcheurs pour les chemins de randonnées.

Nous disons un grand merci à tous ces bénévoles pour avoir donné de leur temps dans l'efficacité et labonne humeur.

Cette sympathique et laborieuse journée s'est achevée par un repas à la salle des fêtes de Maurens.





LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE
<u>SAINT JULIEN DE CREMPSE</u>		
Groupe intercommunal de chasse	Pascal Porcheron	06-82-81-48-74
Société communale de chasse	Pascal Porcheron	06-82-81-48-74
Comité des Fêtes	Annick Gay	06-30-68-34-57
<u>LAVEYSSIERE</u>		
Association Festive de Laveyssière	Sandra Allemant	06-79-58-62-29
CIVAM (Club des Aînés)	Françoise Quintard	06-71-19-91-60
Société de chasse	Bruno Delage	06-74-30-34-98
Notre Dame de Laveyssière	Reine Deviliers	05-53-57-62-85
<u>SAINT JEAN D'EYRAUD</u>		
Comité des Fêtes	Sébastien Arnaud	06-32-83-93-46
Société de chasse	Gérard Briand	06-45-55-87-09
La Roulotte de l'Orta	Arnaud Chevreux	06-62-77-97-55
	Emilie Brisset	
<u>MAURENS</u>		
Cyclo Club	Jean-François Maury	06-82-41-25-41
Le P'tit Théâtre	Sophie Cantarelli	06-45-83-49-48
A bout de Souf	Delphine Rouget	07-87-49-36-27
Acsa (sophrologie)	René Chatagnon	06-83-51-52-58
Société communale de chasse	Didier Bolts	06-82-70-26-78
Association des Chasseurs de Grand Gibiers	Romain Fagué	06-87-88-33-20
Chien Chasse Nature du Massif de Lagudal	Francis Pourquerie	06-32-37-55-01
Les amis de l'école	Béatrice Lempereur	06-98-91-32-71
Théâtre du Roi de Cœur	Annabelle Laurenet	06-45-48-05-33
Autour du Fil	Fabienne Saintobert	06-95-82-93-44
Rando Quartz	Jean-Pierre Ferreyra	06-41-50-99-15
Comité des Fêtes	Patrick Fournier	06-80-11-40-51
Tradition et Partage aux Sarrazies	Joël Righetti	06-84-36-44-85
Anciens Combattants	Gilbert Rampoldi	06-08-42-76-91



Vous désirez vous lancer dans la couture ou le tricot (crochet, broderie...) dans une ambiance conviviale et de partage, transformer, customiser des vêtements usés pour en créer de nouveaux, développer votre créativité.

De l'initiative au perfectionnement, tous les niveaux sont présents, vous serez accompagnées par deux animatrices.

Quel que soit votre projet, rejoignez nous tous les mardis de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires) salle municipale de Maurens.

Adhésion 20 € pour l'année.

Date de reprise des activités: mardi 13 septembre 2022.

Renseignements au 05/53/22/09/75 ou 06/95/82/93/44

COMITE DES FETES DE MAURENS

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 9 mai dernier.

Après 2 années marquées par la Covid, le comité des fêtes organisera la Fête du 15 août, mais le faible effectif des bénévoles empêche l'organisation de manifestations nombreuses et variées ; aussi il est indispensable que de nouvelles forces vives rejoignent l'équipe actuelle...

C'est la raison pour laquelle toutes les bonnes volontés seront les très bienvenues...

Pour tous renseignements contactez le président Patrick FOURNIER au 06 80 11 40 51

L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ECOLE VOUS INFORME :

Leur projet « UNE CABANE DE JARDIN DANS MON VILLAGE » (cabane pédagogique de jardinier pour apprendre à semer, planter, expérimenter et découvrir. Montant demandé au budget participatif 11 000 €) a été sélectionné par le Conseil Départemental.

Mais **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS** pour le faire aboutir.

MOBILISEZ-VOUS LORS DU PROCHAIN VOTE !

Suivez les infos sur : budgetparticipatif.dordogne.fr
Canton Périgord Central

MERCI



C'EST REPARTI...

Le TROC se remet en selle pour une neuvième édition de son - désormais traditionnel - festival d'été à Maurens ! L'an dernier, les conditions sanitaires strictes d'accueil des spectateurs n'avaient pas épargné le festival mais l'équipe et les bénévoles ont gardé le cap, et au final 5456 spectateurs avaient fait le déplacement pour vivre l'expérience du théâtre au grand air.

Pour cette 9ème édition, malgré les difficultés qui ne diminuent pas avec les années, l'équipe d'artistes et d'artisans du TROC garde une foi indemne pour cet évènement si singulier, prônant encore et toujours ses valeurs de convivialité, d'exigence artistique, d'accessibilité au plus grand nombre et d'ancrage dans une ruralité. Le sens de la fête et la passion pour le théâtre, bien sûr, restent chez eux brûlants et incarnés, comme au premier jour !

La 9ème édition du festival commencera les 26 et 27 Juillet 2022 à Bergerac puis retrouvera son jardin à Maurens jusqu'au 8 Août.

Cette année, quatre pièces, dont une création originale, sont montées :

- ❖ La bonne Âme du Se-Tchouan, de Bertolt Brecht, mis en scène par Laurent Rogero (invité pour la première fois sur le festival)
- ❖ Le malade imaginaire de Molière, mis en scène par Félix Beaupérin
- ❖ Perplexe de Marius Von Mayenburg, mis en scène par Nicolas Grosrichard
- ❖ Peter Pan, adaptation libre du roman de J.M Barrie par Félix Beaupérin et Chloé de Broca, et mis en scène par Chloé de Broca.

Cap sur le pays de l'imaginaire dès le 26 juillet, ne ratez pas le départ, et réservez vos places sur theatreduroidecoeur.fr.





REPRESENTATIONS



<u>DATES</u>	<u>PROGRAMME</u>	<u>HEURES ET LIEUX</u>
Mardi 26 juillet	La bonne âme du Se-Tchouan	20h - Bergerac
Mercredi 27 juillet	La bonne âme du Se-Tchouan	20h - Bergerac
Jeudi 28 juillet	Peter Pan Perplexe	16h - Maurens 20h - Maurens
Vendredi 29 juillet	Peter Pan La bonne âme du Se-Tchouan	11h - Maurens 20h - Maurens
Samedi 30 juillet	Peter Pan L'homme qui plantait des arbres Perplexe Le Malade imaginaire	11h - Maurens 18h30 - Maurens 20h - Saint-Félix-de-Villadeix 20h - Maurens
Dimanche 31 juillet	Elles disent Peter Pan L'homme qui plantait des arbres La bonne âme du Se-Tchouan	11h - Maurens 16h - Maurens 18h30 - Maurens 20h - Maurens
Lundi 1er août	Le Malade imaginaire	20h - Maurens
Mardi 2 août	Peter Pan La bonne âme du Se-Tchouan	11h - Maurens 20h - Maurens
Mercredi 3 août	Perplexe Malade imaginaire	17h30 - Maurens 20h - Maurens
Jeudi 4 août	Peter Pan Perplexe	16h - Maurens 20h - Maurens
Vendredi 5 août	Perplexe Le Malade imaginaire	17h30 - Maurens 20h - Maurens
Samedi 6 août	Peter Pan Elles disent La bonne âme du Se-Tchouan	16h - Maurens 18h - Maurens 20h - Maurens
Dimanche 7 août	Peter Pan Perplexe Le Malade imaginaire	11h - Maurens 17h - Maurens 20h - Maurens
Lundi 8 août	Peter Pan La bonne âme du Se-Tchouan	11h - Maurens 20h - Maurens

UNE PLUIE DE RECOMPENSES POUR LALIBELLULE



Alors que la Brasserie La Libellule aborde sa deuxième saison estivale, les médailles et distinctions sont venues récompenser le travail et la passion d'un brasseur implanté dans le tissu économique local.



Toujours préoccupé par une démarche éco-responsable, Philippe Lebleu s'approvisionne avec des malts issus de Nouvelle Aquitaine et des houblons bio.

Il peut être fier de ses recettes. Celles-ci plaisent assurément !

La bière blanche Arctique a été primée au concours international de Lyon avec plus de 51 pays et plus de 2500 échantillons. A cette médaille d'argent vient s'ajouter d'autres récompenses.

La bière brune Charly's beer a obtenu le Fourquet d'or au Concours national du Musée français de la brasserie à Saint Nicolas de Port (Lorraine) et la bière blanche Arctique a obtenu le Fourquet d'argent.

De belles distinctions donc qui viennent récompenser tout l'investissement et la passion d'un nordiste bien décidé à faire apprécier ses bières artisanales.

Celles-ci sont disponibles en vente directe à la Brasserie, sur le marché de Maurens tous les vendredis à partir de 16h et chez ses partenaires associés.



REPAS DES AINES :

Nous espérons pouvoir renouer avec nos sympathiques traditions et prévoyons d'organiser le repas des aînés le dimanche 13 novembre 2022 à condition, bien sûr, que l'épidémie liée au covid soit jugulée et que nous n'ayons pas de contre ordre venant des autorités compétentes. Nous vous donnerons toutes les informations nécessaires ultérieurement.

LE PETIT GARDONNE

Les après-midi du Petit Gardonne

Du LUNDI AU VENDREDI
DE 14H à 18H

Navette gratuite

Séniors de la communauté de communes du Pays de Villablard

Elodie et Martine vous proposent des activités gratuites

Animations : Ateliers mémoire, jeux, chants...

Sorties : expositions, promenades...

Goûters gourmands...

Contact : 05 53 81 98 18

« Au Petit Gardonne » 24140 Montagnac la Crempse

Action financée par l'Agence Régionale de Santé

SERVICE	JOUR ET HORAIRE	CONTACT
C.P.A.M.	En visio-conférence	Sur RDV au 05 53 81 05 06
C.A.R.S.A.T. (retraite)	4 ^{ème} jeudi des mois impairs (journée)	Sur RDV au 3960
C.A.R.S.A.T. sociale	4 ^{ème} lundi du mois	Sur RDV au 3646
Conciliateur de Justice	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois (journée)	Sur RDV au 05 53 81 04 07
Rénovation de l'Habitat (Pays de l'Isle en Périgord)	2 ^{ème} jeudi du mois (matin)	Sur RDV au 05 53 35 13 53
Consultation infirmière (pour les +65 ans)	2 ^{ème} lundi du mois (journée)	Sur RDV au 05 53 45 30 55
Mission Locale	Tous les jours (sauf le mardi)	Sur RDV au 05 53 81 05 06
C3i Association Interim d'Insertion	Tous les jours	Sur RDV au 05 53 82 39 77 le mardi et vendredi après-midi
C.D.A.D. (informations juridiques)	2 ^{ème} vendredi du mois (matin)	Sur RDV au 05 53 81 05 06
Service Instructeur C.C.I.V.S. (urbanisme)	1 ^{er} et 4 ^{ème} lundi du mois (après-midi)	Sur RDV au 05 53 03 45 82
DGFIP (Finances Publiques)	<u>Après-midi :</u> Jeudi 28 avril Jeudi 05 et 12 mai Mardi 31 mai	Sur RDV via le site impots.gouv.fr ou au 05 53 81 05 06

LE SMD3 VOUS INFORME :

Pour les personnes désireuse d'acquérir un composteur, la distribution de ceux-ci se fait directement à l'antenne de Bergerac, 18 rue Denis Papin, le mercredi matin de 09h à 12h

- ❖ 300 l avec fourniture du bio seau : 24 €
- ❖ 600 l avec fourniture du bio seau : 36 €



Cette participation du SMD3 permet de proposer aux habitants une solution de valorisation de leurs bio déchets et ainsi de réduire la taille de leurs sacs noirs. En effet, malheureusement, il y a encore 80kg de déchets compostables dans les poubelles noires des Périgourdiens, soit près de 35 %.

Il existe plusieurs alternatives comme le DIY avec des palettes, l'achat auprès des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire comme par exemple l'association les Papillons blancs ou l'achat en grande distribution.

Ne l'oublions pas, la Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte de 2015, nous incite TOUS à trier à la source nos bio déchets afin de les valoriser pour un retour au sol harmonieux.

AMENER SACARTE DU SMD3

Déclaration préalable ou permis de construire ?

La différence entre la déclaration préalable et le permis de construire se fonde avant tout sur la surface à construire.

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est suffisante pour les petits travaux de construction ou de la rénovation comme :

- l'extension d'une construction existante,
- la modification de l'aspect extérieur de votre maison, comme le changement de couleur de façade, le remplacement d'une fenêtre,
- des constructions nouvelles avec une création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20m²,
- l'aménagement d'une surface extérieure inférieure à 20m² comme une terrasse, un carport, un abri de jardin,
- la construction d'une piscine entre 10m² et 100m².

Un permis de construire est lui obligatoire pour des travaux conséquents comme :

- une nouvelle construction sur un terrain nu,
- la création de surface plancher pour une extension par exemple avec une emprise au sol supérieure à 20m²,
- l'aménagement extérieur avec une création de surface de plancher supérieure à 20m² comme un carport, une dépendance, etc.,
- la construction d'une piscine de plus de 100m²,
- les travaux visant à changer la destination d'une construction d'un commerce en habitation par exemple, avec une modification de la structure ou de la façade.

D'autre part **la différence entre la déclaration préalable de travaux et le permis de construire tient aussi sur le temps d'instruction en Mairie :**

- pour une déclaration préalable de travaux, le délai d'instruction est de 30 jours auprès de la Mairie,
- pour un permis de construire il faut compter deux mois à minima.

Quelles démarches pour une déclaration préalable ?

La déclaration préalable de travaux doit être faite auprès de la Mairie de la commune dans laquelle les travaux sont projetés. Le dossier de déclaration de travaux consiste à remplir un formulaire et à fournir des pièces justificatives (plans, photos, etc.).

Vous pouvez utiliser [le télé service du Service Public pour constituer votre dossier ou remplir le formulaire Cerfa n°13703](#) dédié à la déclaration préalable de travaux

La [déclaration préalable de travaux](#) doit être adressée par courrier recommandé avec avis de réception ou déposée en Mairie, par le propriétaire du terrain ou par son représentant (architecte, géomètre, constructeur, etc.).

[En savoir plus sur le dépôt de permis de construire](#)

La Mairie vous délivre ensuite à la réception de votre dossier de déclaration préalable de travaux, un récépissé avec le numéro d'enregistrement de votre demande. Au terme des 30 jours du délai d'instruction de votre demande, si vous n'avez pas de réponse de l'administration, vous pouvez commencer les travaux. N'hésitez cependant pas à demander à la Mairie un certificat attestant de l'absence d'opposition (Code de l'urbanisme).

Ces documents vous seront demandés par le notaire lors de la vente d'un bien immobilier, sans eux la vente ne pourra avoir lieu.



Terre et Sens

est un éco-hameau sur la commune de Saint-Jean-d'Eyraud, qui se construit progressivement avec des hommes, des femmes et des enfants, qui souhaitent faire l'expérience d'un mode de vie plus responsable, résolument plus humain et tourné vers la reconnexion à la nature.

Un éco-hameau

C'est un site structuré autour d'un hameau, d'une ancienne ferme ou d'un bâtiment isolé à la campagne, ayant choisi de suivre les principes de l'écologie et en mesure d'accueillir comme passagers ou comme résidents des personnes souhaitant y participer ou y séjourner. Un éco-hameau peut exercer (ce n'est pas une condition) une activité économique et lucrative, une activité d'autosubsistance, etc ...

Pourquoi un hameau éco-responsable ?

Cédric et Leslie ont fait l'acquisition d'une propriété en 2020 où existait une longère d'habitation, une grange en pierre indépendante et un séchoir à tabac, le tout sur plus de 4 hectares de terre. Venus en famille de Sainte Hélène, ils avaient un grand projet en rêve, celui de créer, avec passion, un lieu à la fois écologique, humain et solidaire.

Récemment, **Caroline et Dominique** les ont rejoints pour participer au projet et habitent également sur place. Sensibles à l'urgence climatique, la dégradation des écosystèmes et l'épuisement des ressources, ils développent ensemble, chaque jour, l'éco-hameau qui invite à repenser le rapport à la nature, à l'humain et aux modes de consommation. Ils souhaitent tendre vers davantage de résilience collective de manière durable.

Leur démarche expérimentale, joyeuse et innovante, s'incarne au sein de l'initiative "Terre et Sens" afin de vivre, grandeur nature, la transition écologique à l'échelle d'un hameau éco-responsable. L'éco-hameau comptera, à terme, six maisons bioclimatiques à empreinte écologique légère (constructions bois et terre-paille, autonomie en eau et électricité) dans le respect de l'environnement architectural local. Ces chantiers seront menés en partie par les habitants eux-mêmes.



Un éco-hameau pour vivre et concrétiser un mode de vie plus sobre

Transformer leur mode de vie passe par repenser au quotidien leurs choix réduisant leur empreinte carbone, notamment :

- réduire l'utilisation des véhicules thermiques en favorisant une mobilité durable (vélos, utilitaires communs, covoiturage),
- réduire les surfaces des habitats individuels en mettant en commun des espaces de vie (buanderie, bureaux partagés, bibliothèque, ludothèque, chambres d'amis),
- créer des technologies à faible impact énergétique pour transformer les produits alimentaires (four et séchoir à fruits et légumes solaires, réfrigérateur en terre cuite), extraire l'eau par des dispositifs mécaniques, donner une seconde vie aux appareils ménagers quotidiens.

169 chemin de l'Herbemont - La Faurie - Saint Jean d'Eyraud

Leslie 06 75 31 59 84 et Caroline 06 85 65 74 68

Un projet qui repose sur la préservation de la biodiversité et des écosystèmes naturels

- plantation de plus de 2000 arbres et végétaux (250 plantés entre 2020 et 2021),
- réhabilitation des essences locales forestières,
- création d'un Sylvatorium (un parcours des sens au cœur de diverses essences d'arbres),
- développement de la faune et de la flore sauvages dans les zones humides (création d'un étang),
- régénération des sols et retour des pollinisateurs en s'appuyant sur la permaculture (forêt-nourricière, potager et culture de plantes médicinales) et l'implantation de ruches de biodiversité.



Un éco-hameau qui s'inscrit dans la vie locale



- favoriser les échanges entre les savoir-faire du lieu et les expériences des habitants du village et des communes aux alentours, en croisant les générations : salle polyvalente accueillant des formations, ateliers, conférences, événements culturels.

- développer un réseau de services et d'entraide pour rompre avec l'isolement, soutenir la perte d'autonomie et mutualiser les déplacements (projet de point de collecte du pain et de paniers de produits frais, en partenariat avec les producteurs locaux).

- valoriser les savoir-faire artisanaux et l'utilisation de matériaux disponibles localement pour réhabiliter les bâtiments existants et éco-construire les nouveaux habitats.

Découverte d'un jardin-forêt

C'est un jardin créé selon le modèle de la forêt naturelle et qui a la particularité d'être composé d'espèces utiles à l'homme. Le jardin-forêt est un espace d'agrément, et/ou un espace conçu pour fournir une production alimentaire variée et des produits connexes tels qu'épices, plantes médicinales, champignons, matériaux de construction, fibres, matériaux de vannerie, miel, du bois de chauffage, fourrage pour animaux, paillis, gibier, produits de la sève, teinture et huile... tout en nécessitant peu de travail une fois que le système a atteint une certaine maturité.

"La vie s'épanouit dans la diversité, les espèces s'associent, se mélangent et trouvent tranquillement leur place sous les jeunes arbres qui commencent à nous révéler leurs premiers fruits ... Magique !"



La Permaculture ... qu'èsaco ?

C'est un concept systémique qui vise à créer des écosystèmes respectant la biodiversité. Il est inspiré par la nature et son fonctionnement. C'est une méthode consistant à définir et mettre en pratique des cultures, des lieux de vie et des systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.



L'objectif étant de permettre à des individus de concevoir leur propre environnement et ainsi de créer des habitats humains plus autonomes, durables et résilients, en s'inspirant des fonctionnements naturels locaux. L'idée est d'atteindre une société moins dépendante des systèmes industriels de production et de distribution.

La permaculture utilise entre autres des notions d'écologie, de paysage, d'agriculture biologique, d'agroécologie, de biomimétisme, d'éthique, de philosophie et de pédologie. La permaculture invite à mettre ces aspects théoriques en relation avec les observations réalisées sur le terrain de façon harmonieuse.

email : contact.terreetsens@gmail.com

site : <https://www.facebook.com/TerreetSens24/>

La Journée défense et citoyenneté (JDC),

est une journée d'appel instituée en 1997 en France dans le cadre de la réforme du service national portée par Jacques Chirac au cours de son premier mandat de président de la République. Cette réforme très importante a marqué la suspension du service militaire obligatoire.

La JDC est la troisième étape du parcours de citoyenneté obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française : la première étape est l'enseignement de défense dispensé en classe de troisième dans le cadre des cours d'enseignement moral et civique ainsi qu'en classe de première dans le cadre des cours d'éducation civique, juridique et sociale, la seconde étape étant le recensement obligatoire en mairie.

L'objectif de cette journée est d'aborder différentes problématiques dont les principales sont la citoyenneté et les questions liées à la Défense. La JDC vise également à favoriser le recrutement dans les différentes armées et services du Ministère des Armées ou dans la réserve militaire.



Recensement

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés d'au moins 16 ans. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune ou bien du consulat dans les 3 mois de l'anniversaire. Une attestation de recensement est remise au jeune, celle-ci est valable jusqu'à la participation à la journée défense et citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans.

Convocation

À l'issue du recensement du jeune Français, son dossier est transmis au Centre du service national de sa zone de résidence. La convocation est généralement délivrée entre 10 mois et 1 an après la date de recensement. Le lieu et la date à laquelle se déroulera la JDC sont fixés en fonction des places disponibles sur les différents sites d'accueil. En cas d'empêchement, une seconde date peut être proposée, parfois même une troisième pour certains cas exceptionnels.

Certificat de participation

À l'issue de la journée, un certificat individuel de participation est remis à l'appelé. En France, ce document doit être présenté lors de l'inscription à toute épreuve, concours, examen soumis au contrôle de l'autorité publique, notamment le baccalauréat, le permis de conduire et les concours de la fonction publique, au même titre que l'inscription dans une université publique, qui requiert également le dit certificat.

Déroulement

La Journée défense et citoyenneté s'étend sur une durée de 3 h 30. Les jeunes appelés sont répartis par groupe de 45 à 50 environ, en fonction de la capacité du site d'accueil. Chaque groupe est encadré par un personnel du Centre du service national et par deux animateurs militaires ou civils. La journée débute par le discours d'accueil du chef de session qui est également un personnel du Centre du service national. Trois modules d'environ une heure chacun, dont les noms sont attribués par le Secrétaire général pour l'administration et qui portent les dénominations officielles suivantes, sont proposés tout au long de la journée :

- * module 1 : nous vivons dans un monde instable : une défense nécessaire
- * module 2 : une réponse adaptée : notre appareil de défense
- * module 3 : vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen

Un test d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française est proposé aux appelés. Ce test conçu par le Ministère de l'Éducation nationale comporte cinq épreuves : deux épreuves de vocabulaire, deux épreuves de compréhension de texte et une épreuve de rapidité.

Au cours du module 3, dédié aux carrières et opportunités professionnelles au sein des armées et des services, les animateurs présentent également la réserve militaire et le service civique.

Depuis janvier 2016, un module relatif à la sécurité routière a été intégré à cette journée. Un module dit « information jeunesse citoyenne » a également été mis en place.

Une activité défense et sécurité d'une heure est proposée aux jeunes au cours de laquelle ils auront la possibilité, en fonction du site d'accueil, de bénéficier d'une présentation d'équipements militaires.

Le déjeuner et une collation sont offerts aux jeunes appelés.

BALL TRAP AU MORTIER A MAURENS



COMMEMORATION DES 4 ET 5 JUIN A MAURENS



FETE DE St JEAN D'EYRAUD



RANDO GOURMANDE A

S
T
J
E
A
N
D
'
E
Y
R
A
U
D



M
A
R
C
H
E
G
O
U
R
M
A
N
D



A
L
A
V
E
Y
S
S
I
E
R
E

W.E DES ARTS A MAURENS





CEREMONIE DU 8 MAI



**C
A
R
N
A
V
A
L**



Cette année ce n'est pas « Petassou » qu'on a brûlé !!!!!

FETE DES ECOLES



OMELETTE A L'AILLET LE 1^E MAI
A MAURENS
Et remise du jambon au gagnant de la bourriche

COMMUNE
EYRAUD-CREMPSE-MAURENS

tous les vendredis
à partir de 16 h



MAURENS

Marché
plein air
place municipale



Renseignements : s'adresser à la mairie
Le bourg Maurens
24140 EYRAUD-CREMPSE-MAURENS
TÉL. 05.53.73.55.50